

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25 OCT. 2017

Dossier complet le :

25 OCT. 2017

N° d'enregistrement :

FO4417PO175

1. Intitulé du projet

Exploitation d'un nouveau doublet de puits de captage/rejet d'eau de nappe à des fins de refroidissement process industriel (géothermie)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom SCHWARTZMANN

Prénom JOSEPH (responsable Travaux neufs Infrastructures)

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

OCTAPHARMA SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Yann VERONNEAU Directeur Technique

RCS / SIRET

3 8 2 8 1 4 1 5 0 0 0 0 4 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ICPE	ICPE soumise à enregistrement
27 Forages géothermiques en profondeur	A) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure ou égale à 50m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Exploitation d'un nouveau doublet de puits de captage (65m)/rejet (21m) d'eau de nappe installés en 2016 sur le terrain OCTAPHARMA de Lingolsheim et réaffectation de l'ancien doublet à fonction géothermique (refroidissement process) vers de la consommation en eau de process.

4.2 Objectifs du projet

1) Augmentation capacitaire pour du refroidissement process (puit de captage actuel à 150m³/h maximum pour 750000m³/an vers le nouveau puit à 450m³/h maximum pour 1622000m³/an maximum) grâce au nouveau doublet installé.

Solutions d'aéroréfrigérants ou de tours de refroidissement non retenues pour des questions de nuisance environnementale du fait d'un voisinage résidentiel proche

2) Réaffectation de l'ancien doublet géothermique (refroidissement process) à de la consommation d'eau de process, niveaux passant de 150m³/h maximum et 750000m³/an selon Autorisation de l'Arrêté Préfectoral du 26/07/2006 à 50m³/h maximum et 440000m³/an

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Nouveau doublet de puits de captage/rejet en nappe (CPT2 et RJT2) déjà réalisés en 2016, non encore exploités, plus de travaux à venir.

Ancien doublet dont l'usage va changer (refroidissement process vers de la consommation d'eau de process) : pas de modification en eux-mêmes mais construction à démarrer au printemps 2018 d'un nouveau Bâtiment technique (utilités) en partie au dessus du puit de captage CPT1.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

1) Exploitation du nouveau doublet de forage (CPT2, RJT2) en refroidissement process en augmentation capacitaire nécessaire du fait des augmentations de besoin par rapport au doublet actuel (CPT1 et RJT1)

2) Réaffectation du CPT1 en puisage d'eau en vue d'une consommation en eau de process au lieu d'eau de refroidissement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Site déjà ICPE soumis à Déclaration et bientôt à Enregistrement au titre de la réglementation ICPE

Site déjà Autorisé au titre de la loi sur l'eau à exploiter l'actuel doublet de forage géothermique (Arrêté Préfectoral du 26/07/2006) dans les limites de 150m3/h maximum et 750000m3/an (rubriques 1.1.2.0 et 5.1.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau) L'évolution de cette consommation d'eau de refroidissement à environ 450m3/h maximum et 1622000m3/an nous amène à faire cette demande d'examen au cas par cas en vue de l'exploitation du nouveau doublet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Puit de captage (CPT2) : profondeur 65m, diamètre max en haut 1016mm Puit de rejet (CPT2) : profondeur 21m, diamètre max en haut : 812mm	
Tubage inox	
Surface résiduelle occupée en surface (buse/anneaux béton) : CPT2 : 2,5m de diamètre et CRJ2 : 1,8m de diamètre	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lingolsheim
72, rue du maréchal FOCH

Nouveau puit de captage sur parcelle cadastrale n° 137 section 27-3
Nouveau puit de rejet : parcelle 262 section 8

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 7 ° 4 1' 0 " 5 Lat. 48 ° 3 3' 3 4 " _

Point d'arrivée : Long. 7 ° 4 1' 6 " 3 Lat. 48 ° 3 3' 3 3 " 3

Communes traversées :

Partiellement le site de production Octapharma de Lingolsheim

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Autorisation d'exploitation du doublet de forage géothermique actuel selon Arrêté Préfectoral du 26/07/2006

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			145m d'altitude
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Zone potentiellement humide selon DREAL 2009 mais non inondable selon PPRI
Eurométropole de Strasbourg 1996

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site ICPE non soumis à Autorisation (au titre des ICPE)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans l'aquifère entre -48 à -63m
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui sur la future consommation d'eau de process à hauteur de 50m3/h maximum et 440000m3/an maximum (captage)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassin sismique rhénan
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Oui en cas de pollution de l'aquifère inférieure (du fait de l'utilisation de l'eau de captage en eau de process pour industrie pharmaceutique)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pompes enterrées

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets eau réchauffée (usage en refroidissement) à environ + 2,2 °C par rapport à la situation actuelle à 500m du RJT2</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Incidence thermique des rejets du puit RJT2 par rapport au RJT1 actuel (moindre en écart thermique absolu mais supérieure du fait des débits supérieurs)

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Du fait des faibles incidences évaluées dans le cadre de l'étude d'incidence menée avec l'ANTEA, aucune mesure particulière n'est envisagée, si ce n'est la solution retenue de refroidissement par eau de nappe plutôt que des tours de refroidissement ou des aéroréfrigérants.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude d'incidence réalisée par un cabinet extérieur avec simulations au pire montre des effets mineurs voir nuls sur l'environnement. (élévation des eaux de nappe, effets thermiques...) Il n'apparaît pas nécessaire d'effectuer une évaluation environnementale plus poussée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Toute information technique utile présente dans le Porter à connaissance daté de juillet 2017 déjà parvenu à la DREAL (établi avec notre AMO ANTEA)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Lingolsheim**

le, **25/10/2017**

Signature


Y. VERONNEAU
25 OCT. 2017

